



ARRIVÉ LE  
18 JAN. 2007  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PIEUX

1/2  
2 ex ADM  
1 ex Com  
1 ex SF

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PIEUX**

**SEANCE DU 15 DECEMBRE 2006**

**SOUS-PREFECTURE  
Reçu le  
12 JAN. 2007  
DE CHERBOURG**

Date d'envoi de la convocation : 08/12/06

Nombre de membres : 63  
Nombre de présents : 39  
Nombre de votants : 51

Exprimés : Pour : 51 – Contre : 0  
Abstention : 0

Secrétaire de séance : Maurice CADO

L'an deux mille six, le vendredi quinze Décembre, le Conseil de la Communauté de Communes des Pieux, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison de la Communauté de Communes des Pieux à 14 h 00 sous la présidence de Monsieur Philippe AUCHER, Président de la Communauté de Communes des Pieux.

**Etaient présents :** Mesdames et Messieurs CAPELLE Hubert, LE COUTOUR Désiré, LEBATARD Yves, FAUCHON Patrick, COSNEFROY Brigitte, LEROUVILLOIS Gilbert, MELIN Katy, LECONNETABLE Claire, POSTEL Michèle, TRAVERT Christian, VAULTIER André, HAIRON Roland, LECESNE Patrice, BERNARD Olivier, DESPLAINS Denis, COTTEBRUNE Bruno, AUCHER Philippe, LECARPENTIER Régine, PAPIN Michel, DELANGE Thierry, LAMOTTE Noël, LEGROS Blandine, COUPPEY Armel, EUSTACHE René, LEBIEZ Martine, BONNEMAINS Roger, BOTTIN Bertrand, COLARD Alain, LETERRIER Hélène, DESPREZ René, de la HUPPE de LARTURIERE Laure, THOMINET Odile, COSNEFROY Jacques, GINET Patrick, LELERRE Roger, NOEL Bernard, SOREL André, CADO Maurice, DUPONT Alain.

**Ont donné procurations :** Monsieur LEGOUPIL Henri à Monsieur LE COUTOUR Désiré, Monsieur COLLAS Hubert à Monsieur BERNARD Olivier, Monsieur MAUGER Emmanuel à Monsieur LEBATARD Yves, Monsieur GUERIN Alain à Monsieur VAULTIER André, Monsieur BIHEL Denis à Monsieur PAPIN Michel, Monsieur LEMARCHAND Jacques à Monsieur LESCALIER Jean-Marie, Monsieur MAHIEU Daniel à Monsieur LAMOTTE Noël, Monsieur SALLEY Philippe à Madame LEBIEZ Martine, Monsieur GUILLOU Jean-Yves à Monsieur SOREL André, Monsieur BESSELIEVRE Louis à Monsieur LEROUVILLOIS Gilbert, Monsieur ROUSSEAU François à Madame MELIN Katy, Monsieur LESCALIER Jean-Marie à Monsieur DESPLAINS Denis.

**Absents-Excusés :** Messieurs LECARRIE Michel, HAINNEVILLE Pierre, LETERRIER Jacky, LAISNEY Christian, BRIX Henri, HORVAIS Jean-Emile, LESEIGNEUR Jacques, RATEL Louis, LENORMAND Didier, BATAILLE Alfred, DUFOUR Yves, MARGUERIE Jean-Pierre.

**N° 2006 – 113**

**Objet : Participation de la Communauté de Communes des Pieux au Salon Nautique de Düsseldorf (Allemagne) du 20 au 28 janvier 2007**

**Exposé**

Dans le cadre des actions de promotion du nautisme, le Comité Départemental du Tourisme de la Manche nous propose de participer au Salon Nautique de Düsseldorf qui aura lieu du samedi 20 au dimanche 28 janvier 2007.

Ce salon, qui accueille chaque année plus de 300 000 visiteurs, se situe parmi les plus importants d'Europe avec 1700 exposants de 53 pays différents. Ces chiffres montrent que cette manifestation est très bien établie et prouvent le grand intérêt des allemands, des belges et des hollandais pour les activités sportives (voile – plongée...), le nautisme et le tourisme.

AG151206 – Dél n° 113

Adresser toute correspondance à Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Pieux  
31, Route de Flamanville - B.P. 21 - 50340 LES PIEUX - Téléphone : 02.33.87.68.00 - Télécopie : 02.33.52.93.66

En 2006, les ports de Cherbourg-Octeville et Diélette étaient partenaires de l'opération à hauteur de 1 000,00 € pour chacun.

En 2007, aucun changement n'est prévu dans la forme à savoir que l'accueil sur le stand sera assuré par une hôtesse maîtrisant parfaitement l'allemand, et le document « Activités », anciennement intitulé « Ports et Loisirs Nautiques » sera traduit en allemand. Les ports de Cherbourg et Diélette partageront le stand avec le C.D.T. de la Manche et celui du Calvados.

Le coût de participation demandé à chacun en 2007 s'élève à 1 000,00 € TTC maximum. Les frais annexes (badges, place de parking...) ne sont pas compris dans cette participation financière et ne sont à prévoir qu'en cas de présence physique sur le stand.

### Délibération

**Aussi,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré :

**ARTICLE 1 :** décide d'être partenaire du Salon Nautique de Düsseldorf (Allemagne) du 20 au 28 janvier 2007,

**ARTICLE 2 :** accepte que la somme de 1 000,00 € TTC maximum soit affectée pour cette opération et versée au Comité Départemental du Tourisme – Maison du Département – 50000 Saint-Lô – représenté par son Président Monsieur Patrice Pillet. Cette dépense sera inscrite au budget principal 2007 – nature 6574 (subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé),

**ARTICLE 3 :** autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**ARTICLE 4 :** dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**ARTICLE 5 :** dit que le Président et le Directeur Général de la Communauté de Communes des Pieux seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire  
après envoi en Sous-Préfecture  
le : 11/01/07  
et publication ~~ou notification~~  
du : 20/12/06



LE PRESIDENT,

*Philippe Aucher*  
Philippe AUCHER